L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guérin.

No 72,161 Cour Civile de District — Division A.

Cette bâtisse en bois à un étage, et deux étages dans le fond, Nos 828-30 rue Marigny.

MARDI, 19 JANVIER 1904.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI, le 19 janvier 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 14 décembre 1903, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné comme le lot No 9 dans l'ilet No 17 d'après le plan de Benjamin Buisson, voyer, daté le 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire, et mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, devant être passé pardevant Robert Légier, notaire.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Walter L. Gleason, avocat.

18 déc—18 20 27—janv 3 10 17 19

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anthony Feldmann.

No 71,998—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 14 janvier 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 30 novembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. Fred D. King juge de la Div. B maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 15 maintenant 141, borné par les rues Levée, Quatrième (maintenant Oak), Mary (maintenant Eagle) et Jackson (maintenant Geo. Ogden), étant désigné comme une partie du lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et deux certains lots situés dans le même District et ilet, désignés comme Nos 26 et 27, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle), sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et à 10 heures a. m., le même jour sur les dits lieux rue Eagle, un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. L'acte de vente et les taxes de 1903 aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Deibel Sr, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 19 26—jan 3 10 14

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Cottage Désirable No 1304 rue Constance, près Thalie.

Succession de Mme Mary Leahey.

No 68,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 19 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 décembre 1903, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

La bâtisse simple désirable No 1304 rue Constance contenant 5 chambres, hangar, citerne etc., plus complètement décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 116 borné par les rues Thalie, Constance, Annonciation, et Melpomène, le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C, sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, un plan duquel est daté avril 1889, est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 19 avril 1889 et mesurant d'après ledit plan 23 pieds 10 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 60 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lieu de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuel es. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0/0 comptant pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire aux frais de l'acquéreur.

13 déc—13 20 27—janv 3 10 17 19

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi

Cottage simple, 816 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de Geo. L. Hanlin.

No 71,895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu daté et signé le 2 décembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre etc., dans le 6ème district, dans l'ilet borné par les rues Constance, Upperline, Magasin et Robert, désigné comme lot No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme No 816 rue Upperline et comprennent un cottage simple en bois ayant 4 chambres, galerie sur le devant, dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc.

Termes et conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1904, en plus et au-dessus du prix de la vente. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

6 déc—6 13 20 27—janv 3 6 7

Paul & Gurley.

VENTE JUDICIAIRE

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—MARDI, le 29 décembre 1903, à midi, au No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge, Division C, daté le 7 décembre 1903, dans la succession Eugène Engel (Dossier 72 104), il sera vendu

L'intérêt du dit E. Engel étant 1661/67200 dans 5 lots, désignés comme lots 6 à 10 inclusivement dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Ann, Pine et Irma. No 6 a 30' face à Lowerline sur 120. Lots 7, 8, 9, 10 ont chacun 30 face à la rue Irma sur 120 de profondeur.

Conditions — Comptant. Assumption des taxes de 1903 par l'acquéreur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant P. D. Olivier, notaire.

13 déc—13 20 27

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Johanna Morris Brown, épouse de L. W. Brown.

No 71,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 janvier 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 9 décembre 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland) et White, désigné comme lot No 9, sur un plan d'arpentage par L. W. Brown, voyer de ville, daté le 12 août 1886, lequel dit lot mesure 35 pieds 4 pouces de face à la rue Canal sur 146 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée large de 120 pieds s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun au dit lot et d'autres comme il est démontré sur ledit plan. Les améliorations sont désignées par le No 2724 rue du Canal et comprennent un cottage "Queen Ann" simple et moderne, retiré du trottoir, avec une barrière en fer sur la façade et contenant une vaste galerie sur le devant, salle de réception, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, bibliothèque, cuisine, chambre à bain, installations modernes de plomberie, gaz, etc. La maison est en parfait état, de jolie manteaux de cheminées, gaz, etc. Sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1904 au taux de $32.50 par mois.

2° Les deux splendides lots à bâtir sur l'avenue Cleveland entre les rues Broad et White et de plus décrits comme deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), Broad, White et Canal, désignés par les Nos 23 et 24 sur le susdit plan par Brown, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 4 octobre 1886; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 153 pieds 3 pouces, 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés dans le fond par une allée commune de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun desdits lots et d'autres qui sont adjacents là-dessus. Dans le fond des lots est une bâtisse en bois à deux étages servant d'écurie, etc.

L'avenue Cleveland est pavée et les lots sont très désirables.

Conditions—Comptant: 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Martin H. Manion, notaire aux frais des acquéreurs.

E. A. O'Sullivan, avocat.

12 déc—12 13 20 27—jan 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LE "EAGLE WAREHOUSE,"

Contigu à la "Wogan Sugar Refinery," rue Nord Peters entre l'avenue Lafayette et la rue Port, terrain 64 sur 140 pieds. Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al.

No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 22 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 novembre 1903, et signé le 17 novembre 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse", située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'ilet borné par les rues Levée (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghein (maintenant l'avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Castaing, le 5 avril 1854, déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins, dans le fond avec une profondeur de 140 pieds, plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain d'augmenter en valeur.

Conditions — Un tiers ou plus et la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit s'il y en a du dit prix devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et paraphé par notaire faisant la vente, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et coutumières les clauses d'assurances et de sécurité. 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari.

No 71,464 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds, 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71 954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet,

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Claiborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 5 et désigné comme partie du lot No 7. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, contenant environ 6 chambres, cabinet, galerie, citerne, hangar, etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage, près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. La Rochenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

19 nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et gérés [illegible]

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lucy Holland ou Wright, Veuve de John Merrill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72,265—Division D—Attendu que Benjamin Franklin Merrill a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lucy Holland ou Wright veuve de John Merrill, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—P. F. Hennessey, avocat. 18 déc—18 22 27

Succession de A. Dixon Hanney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,800—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Charles Stoddart, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats. 18 déc—18 22 27

Succession de Wm Jacob Rohm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,131, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Rohm, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Richard & Vidrine, avocats. 17 déc—17 21 26

Succession d'Ernest Lee Sansum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 513—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Roussel Sansum, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier 12 déc—12 16 21

Succession de Marian Rosenbaum

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,012—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Herman Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat. 12 déc—12 16 21

Succession de Wilhelmina Heft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 72 210—Division E—Attendu que Charles Karst a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Wilhelmina Heft, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Fenner Henderson & Fenner, avocats. 12 déc—12 16 21

Succession de Henry C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,237—Division E—Attendu que Samuel C. Green a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry C. Green, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—R. A. Tichenor, avocat. 12 déc—12 16 21

Succession de Bridget McGinn ou Magill, femme de Jeremiah Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71 227—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August Gerrets, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. N. E. Humphrey, avocat. 11 déc—11 15 20

Succession de William Walker Stille et Benj G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, Nos 70,634 et 70,891—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Nemours Bienvenu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas A. Butler, avocat. 10 déc—10 14 19

Succession de William Berman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 231—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Berman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats. 10 déc—10 14 19

Succession d'Abel Favret

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 72,207—Division A—Attendu que Mme Marie Robillot, veuve par premier mariage de Francis De Croo et par second mariage d'Abel Favret, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abel Favret, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Robert O'Connor, avocat. 9 déc—9 14 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Ruben Kohn & Co. Ltd vs R. Kiar.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 15 550—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorno juge Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le 2me District de cette ville, le SAMEDI 26 décembre 1903, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir —

Habillements, casquettes, chapeaux, chaussures, un lot de marchandises assorties, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau—Conditions—Comptant.—CHAS E. KENNEDY, Constable. Charles Rosen avocat 16 déc—16 18 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:O:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Cesar Prola vs F. D. Mazzei.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,026—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 293, borné par les rues Miro, Tonti, St Philippe et l'avenue des Ursulines, désignés par les Nos 4, 5 et 9 attenant l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue des Ursulines, sur quatre-vingt douze pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit quatre formant l'encoignure de la rue Tonti et de l'avenue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, faisant anciennement partie des lots ci-dessus Nos 4, 5 et 9 dans le fond, et mesurant six (6) pieds de face à la rue Tonti, et quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Chas Louque, avocat pour le plaignant.

20 nov—20 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Premier District

J. C. Perkins vs H. C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 112—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Lizzie Holmes défendant (in rule) et en faveur de H. C. Green, plaignant (in rule) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans cette ville situé dans le Premier District municipal de cette ville dans l'ilet No 611 borné par les rues Banks, Dupré, Baudin et White, ledit lot est désigné par le No 8 et mesurant trente et un pieds six pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Bureau des aliénations, livre 103, folio 285.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.

[illegible] nov—28 [illegible] déc 4 11 18 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius C. Werner vs Mme Mary Holly.

Veuve par premier mariage de John Quave, veuve par second mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme par troisième mariage de Frederick Bork et Frederick Bork, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 72,015 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 décembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêt et propriété, étant une moitié indivise de Mme Mary Holly, veuve en premier mariage de John Quave, veuve en deuxième mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme en troisième mariage de Frederick Bork, dans et aux propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premièrement — Six certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Dix-Neuvième et le Canal de la Nouvelle Orléans, lesquels lots sont désignés par les Nos deux, trois, quatre, cinq, six et sept, et mesurant comme suit: Le lot No deux mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de cent soixante douze pieds.

Le lot No trois mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de deux cent quatre pieds, le lot No quatre mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot No cinq mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé et formant l'encoignure de la rue Monroe et du Chemin Coquillé et le lot No six mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de cent quatre vingt pieds.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet (No 153) borné par les rues Laurel, Annonciation, Peniston et Amélie, lequel lot est désigné par le No 5 et mesurant vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel, vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Troisièmement — Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet (No 326) borné par les rues Liberté, Howard, Philip et Jackson, lequel lot est désigné par le No dix et mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de cent trente huit pieds.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville et est désigné par le No 345 et borné par les rues Edinburgh, Washington, Short et Seizième et mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Short et Washington et deux cent soixante quinze pieds de face sur chacune des rues Edinburgh et Seizième.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de cette ville et est désigné par le No 348 et borné par les rues Short, Edinburgh et Seizième et l'avenue Carrollton.

Sixièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 411 borné par les rues Magnolia, Clara, Julia et Cypress, lequel lot est désigné par le No quatre et mesurant vingt cinq pieds de face rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

27 nov—27—déc 4 11 18 24 31

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co.361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4623 rue Chestnut.

Mlle Maggie McNeil vs Baptiste C. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70 107 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Valence, Cadiz et Coliseé, et mesurant dix huit pieds et trois pouces de face à ladite rue Chestnut sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, comme il est démontré sur un plan de D. M. Bresnan, député voyer, annexé à un acte passé pardevant A. Hero jr notaire, le 18 avril 1890. La ligne de côté la plus près de la rue Valence étant à une distance de cent quatre vingt six pieds six pouces de l'encoignure des rues Cadiz et Chestnut et la même est bornée au dessus par la propriété de E. W. Joseph et au dessous par la propriété de Thiberge.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Wm S. Hero, avocat pour le plaignant.

11 déc—11 18 24 31—jan 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Pianola et Tabouret et Musique

Philip Werlein, Ltd vs Henry C Gauss Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,790—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le SAMEDI, 19 décembre 1903 à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au magasin de musique de Philip Werlein Ltd, Nos 614-616, rue Canal.

1 pianola et 12 morceaux de musique pour le même et un tabouret de piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gauss Jr, avocats pour la plaignante.

4 déc—8 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District

Portant les Nos municipaux 332, 334, 340 et 342 rue Walnut, (coin de la rue Général Hood, [illegible])

Mutual Building and Homestead Association

VS

Veuve et héritiers de William F. Spreen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,961.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé à Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 38, borné par les rues Walnut, Général Hood (anciennement Olivier), Audubon (anciennement Chestnut) et Wall, désigné par les Nos seize, dix sept, dix-huit, dix neuf et vingt sur un plan de re-subdivision de portion dudit ilet, fait par C. Milo Williams, député voyer de ville de la ville de la Nouvelle Orléans daté le 26 août 1896, annexé audit acte de vente pardevant Charles G. Rebentisch notaire daté le 10 janvier 1902. lesdits lots sont contigus, un à l'autre et mesurent d'après ledit plan comme suit, à savoir: Le lot No 16 mesurant trente pieds de face à la rue Walnut, trente pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et les lots Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt mesurant chacun trente pieds une ligne de face à la rue Walnut, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, le lot No 20 formant l'encoignure des rues Walnut et Général Hood d'après l'acte d'achat du plaignant en cent passé pardevant J. D. Taylor, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans le 24 juin 1896, enregistré dans le livre 161 du bureau des aliénations, folio 610, ladite propriété est décrite comme une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 38, borné par les rues Walnut, Général Wood ou Général Hood (autrefois Olivier), Chestnut et Wall et est composé de cinq lots de terre désignés sur un plan de Greenville, fait par Buisson voyer le 15 avril 1836, par les Nos seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No seize mesurant trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur. Les lots Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Wood, ou Général Hood (autrefois Olivier) sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No dix sept formant l'encoignure des rues Walnut et Général Wood ou Général Hood, (autrefois Olivier).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

4 déc—4 11 18 24 31 — janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Deuxième District

H. J. Bruning vs E. H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,994.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 424, borné par les rues Bienville, Lopez, Iberville et Rendon. Lots 1 à 9 inclusivement, tous faisant face à la rue Bienville. Lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente un pieds de face et lots 3 à 9 inclusivement, chacun mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face, tous ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bienville et Rendon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats pour le plaignant.

4 déc—4 11 18 24 31—janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Septième District.

Henry Hemel vs Mme Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72,638—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Delia Carlisle, femme de Salvadore Demalia à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile ladite portion de terre étant une portion du lot No 9 faisant face à la rue Dante commençant à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et courant vers la rue Mobile, ayant trente cinq pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

21 nov—21 27—déc 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur du Deuxième District

S. D. Moody & Co., Ltd., vs E. H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,778—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district, dans l'ilet No 424, borné par les rues Rendon, Lopez, Iberville et Bienville, lesdits lots sont désignés par les Nos 1, 11 et 12. Le lot No 1 mesurant trente et un pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade sur la rue Rendon de cent deux pieds, formant l'encoignure des rues Bienville et Rendon, et les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Rendon sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds onze pouces et cinq lignes.

2° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district dans l'ilet No 414, borné par la rue Rendon, l'avenue Hagan, la rue Toulouse et la promenade Carondelet, lesdits lots sont désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, le lot No 13 mesurant trente pieds neuf pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Rendon de cent pieds, les lots Nos 14, 15 et 16 chacun ont une façade sur la rue Rendon de vingt sept pieds neuf pouces sur des profondeurs variant de cent cinquante trois pieds onze pouces sur le côté de la rue Toulouse du lot No 14 à cent cinquante quatre pieds cinq pouces sur le côté de la promenade Carondelet du lot No 16.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignante.

4 déc—4 5 11 16 18 24 31—jan 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Propriétés dans les Premier et Quatrième Districts

Pour être Offertes et Vendues en Entier.

F. Rivers Richardson vs William Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1. Une certaine portion de terre faisant partie du lot de terre, située dans le faubourg Lacourse, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 80 (maintenant ilet No 241 nouveau plan de ville) borné par les rues Melpomène, Thalie, Baronne et Carondelet, et ladite portion de terre mesurant en mesure américaine trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles étant la moitié d'un lot désigné par les numéros 10 et 11 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 25 mars 1845, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 11 de son livre de plans No 3, lequel dit demi lot est celui le plus près de la rue Baronne.

2. Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 237 nouveau numéro municipal borné par les rues St André, Carondelet, Josephine et l'avenue St Charles. Ledit lot est désigné par le numéro quatre sur un plan fait par L. Reizenstein, le 6 avril 1865, déposé pour référence en l'étude de Pierre C. Cuvillier, anciennement un notaire en cette ville, et mesure trente trois pieds huit pouces de face à la rue St André, cent quarante huit pieds six pouces sur la ligne le divisant des lots Nos 1, 2 et 3 et cent quarante sept pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 5.

3. Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret et désignés comme lots Nos 10 et 11, sur un plan fait par Pilié et Deponilly, ingénieurs civils, daté le 22 janvier 1866 et déposé en l'étude de T. O. Stark comme plan No 205, le lot No 10 mesurant seize pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles; le lot No 11 mesurant seize pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

4. Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret et désigné comme lot No 13 sur un plan fait par Pilié et Depouilly, ingénieurs civils, daté le 22 février 1866 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, comme plan No 205, ledit lot mesurant dix huit pieds de face à la rue Freret par une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

5. Un lot de terre situé dans le faubourg Gravier, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ste Marie, maintenant Locust, St Mary, maintenant Magnolia, Hevia, maintenant Lafayette, et Poydras désigné comme lot No 10 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, le 28 décembre 1836, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire, daté le 23 février 1837. Ledit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie, maintenant Locust, sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

6. Un lot de terre dans l'ancien Faubourg Gravier, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Ste Marie, maintenant Locust, St Mary, maintenant Magnolia, Hevia, maintenant Lafayette, et Poydras, désigné comme le lot No 16 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, le 28 décembre 1836, annexé à un acte pardevant C. Pollock, ancien notaire, daté le 23 février 1837; ledit lot mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie, maintenant Locust, sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

7. Un certain morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, (anciennement Faubourg Saulet,) dans l'ilet No 37 (maintenant l'ilet No 276), sur le nouveau plan municipal borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts (Hercules) et l'avenue Howard (anciennement Promenade Triton ou la rue Delord), ledit lot ou portion de terre mesurant en mesure américaine, plus ou moins, trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. ledit morceau ou portion de terre étant formée de la portion la plus près de l'avenue Howard de ce plus grand lot original, désigné comme le No Un audit ilet formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope, et mesurant soixante pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur. Le tout en mesure française, et lequel dit lot No Un a été divisé dans deux lots numérotés Quatre et Cinq, mesurant en mesure américaine comme suit: Le lot No 4, trente-cinq pieds de face à la rue Dryades, et le lot No 5 vingt huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur pour chacun des lots entre lignes parallèles, de cent vingt sept pieds, dix pouces et quatre lignes.

8. Un certain lot ou portion de terre situé se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, anciennement Faubourg Saulet, dans l'ilet No 37, maintenant l'ilet No 276 sur le nouveau plan municipal, borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts (anciennement Hercules) et avenue Howard (anciennement Promenade Triton ou rue Delord), ledit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope et mesurant en mesure américaine plus ou moins, trente un pieds trois pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur et façade à la rue Calliope entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes et est cette portion à et formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope du lot original No 1 dans ledit ilet No 37, maintenant No 276 mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Calliope entre lignes parallèles, lequel dit lot original No 1 a été divisé dans deux lots de terre désignés comme lots 4 et 5 et mesurant en mesure américaine le lot No 4 trente cinq pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et le lot No 5 vingt sept pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur ladite profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles ensemble à eo toutes les bâtisses et améliorations sur toutes les dites ci-dessus décrites propriétés et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

20 nov—20 27—déc 4 11 18 24